



Société québécoise de la  
*pivoine*

## Règlements et procédures pour l'exposition de fleurs coupées

### Les catégories

Pour l'année 2017, la Société québécoise de la pivoine et la Société canadienne de la pivoine s'associent au Parc Marie-Victorin pour présenter le Festival de la pivoine. À cette occasion, le choix des pivoines gagnantes se fera par des juges. Nous avons déterminé 45 catégories pour l'exposition de fleurs coupées de pivoines. Vous pouvez consulter le document : « Classes et catégories de pivoines ».

Les visiteurs pourront voter pour leur pivoine « Coup de coeur » (la fleur préférée par le public, peu importe sa catégorie). Un bulletin de vote est fourni par la SQP. Une boîte est identifiée « Coup de coeur ». Les participants auront la chance de participer au tirage d'une pivoine.

### Les trophées

Un trophée est présenté à l'exposant de la pivoine gagnante choisie par les juges. Le trophée « Cascades » est remis à l'exposant qui a obtenu le plus grand nombre de fleurs gagnantes lors du jugement des fleurs coupées. Le trophée « Coup de coeur » est présenté à l'exposant de la pivoine préférée du public.

### Règlements

1. La tige n'arbore aucune feuille (pour faciliter la conservation) et doit avoir 30 cm (12 pouces) de longueur au maximum. Dans le pot, la tige de la fleur ne doit pas dépasser 4 cm (2 pouces). Les pivoines arbustives peuvent être plus courtes. Se référer au document sur notre site : « Guide de cueillette et de conservation des boutons floraux ».

2. Les fleurs présentées pour le jugement doivent être identifiées par le nom de l'espèce ou du cultivar ainsi que la classe. Voir le document « Classes et catégories de pivoines ». Pour valider le nom, la SQP se réfère à The Peony Database de Carsten Burkhardt.  
[www.paeo.de/name/index.html](http://www.paeo.de/name/index.html)

Note : si l'exposant ne connaît pas la catégorie, il se réfère aux responsables de la SQP qui supervisent le processus.

3. Les exposants doivent utiliser uniquement les étiquettes d'identification fournies par la SQP à l'accueil. Aucune autre identification ne doit apparaître.

4. Les fleurs qui ne sont pas identifiées seront exposées mais non éligibles au concours.

5. Les exposants peuvent participer au vote populaire.

6. La cour d'honneur réunit les meilleures fleurs de l'exposition. Les fleurs seront choisies par les juges parmi les fleurs gagnantes des différentes classes.

7. Le choix des pivoines gagnantes sera fait par des juges. Le décompte pour le choix de la pivoine « Coup de coeur » sera fait par le comité organisateur de l'événement sous la supervision d'un membre de la SQP.



Société québécoise de la  
*pivoine*

### **Procédure**

1. La période d'inscription pour les fleurs coupées est vendredi le 16 juin 2017 de 17h à 20h et samedi de 8h à 10h au chapiteau du Parc Marie-Victorin..
2. À leur arrivée, les exposants s'inscrivent et reçoivent les étiquettes d'identification pour leurs fleurs.
3. Les exposants placent eux-mêmes les fleurs dans les vases aux endroits prévus à cet effet sur les tables.
4. La disposition de la salle est aménagée en fonction des catégories du concours.
5. Des cartons séparateurs sont sur les tables pour chaque catégorie.